



Association Départementale des Gîtes de France des Hautes-Alpes

Contact : Thierry HOURS – Julie SANCHEZ

1, Place du Champsaur - 05000 GAP - Tél 04 92 52 52 98

Organisme local de Tourisme - Autorisation Préfectorale n°AU 005.00.001

Association loi 1901- SIRET 312 215 635 000 11- APE 552 E

Demande de classement de meublés de tourisme

<https://www.gites-de-france-hautes-alpes.com/le-classement-en-meuble-de-tourisme.html>

Madame, Monsieur,

.....

Demeurant à

.....

.....

.....

Téléphone

Mail

- Demande une visite de classement par le Relais des Gîtes de France des Hautes-Alpes en vue du classement en meublé(s) de tourisme de mon ou mes hébergement(s) situé(s) à :

.....

.....

.....

Rappel des tarifs

La visite isolée -> 140€ -> La visite groupée : 100€ (nous consulter)

- **Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'arrêté du 02 août 2010 fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme et avoir pris bonne note des différents critères de sélection pour obtenir la catégorie que je sollicite.** (Cf Plaquette descriptive d'informations).

Je joins à ma demande un chèque bancaire établi à l'ordre des **Gîtes de France des Hautes-Alpes** d'un montant de :€

Fait à

Le

(Signature)

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite Loi Informatique et Libertés, le propriétaire de meublé dispose d'un droit de consultation, de modification et de retrait de toutes données personnelles collectées par l'organisme concerné.